

ANNEXE I
LISTE RELATIVE À LA DÉTERMINATION DE CERTAINES CONDITIONS
D'EXERCICE ET DE RÉMUNÉRATION APPLICABLES AU MÉDECIN QUI EXERCE SA
PROFESSION DANS UN CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR

No	Installations	Forf. /jour ou /sem.	Début	Fin
Région 06 – Montréal				
	00400 Hôpital Générale de Lakeshore	2/jour	21-09-08	
+	08450 Centre hospitalier de l'Université de Montréal	1.5/jour	22-04-19	
Région 09 – Côte-Nord				
	07540 Hôpital Le Royer	1/jour	07-12-01	
Région 15 – Laurentides				
	01440 Hôpital régional de Saint-Jérôme	2/jour	08-03-09	
	01430 Hôpital Laurentien	2/jour	08-03-23	
	01450 Hôpital de Saint-Eustache	2/jour	08-03-30	
Région 16 – Montérégie				
	00420 Hôpital du Haut-Richelieu	2/jour	08-01-27	